

## Mentoring

Les cinq appels bénéficiaient en tout de quelque 6 mio Fr., ce qui a permis de soutenir, à raison d'une à quatre fois, 32 projets de mentoring dans les domaines suivants:

- **Mentoring Deutschschweiz**  
Universités BE (direction), BS, LU, FR, SG, ZH, ETH, FNS
- **Réseau romand de mentoring pour femmes**  
Universités FR (direction), GE, LS, NE, USI, EPFL, FNS
- **Peer-Mentoring-Programm (ex: MentoringWerkstatt)**  
Universités ZH (direction), BS, SG
- **Mentoring in der Medizin**  
Universités BS, ZH
- **Diss+**  
Université BS
- **Mentoring Suisse italienne**  
Université de la Suisse italienne
- **Laboratoire interuniversitaire en Etudes Genre LIEGE**  
Université LS
- **WoMentoring**  
Université BE
- **StEP**  
Université BS
- **CarriEre académique – mentoring, décharges temporaires, ateliers**  
Université GE
- **Mentoring doctorantes**  
Université NE
- **Programme latin**  
Université FR (direction), NE, GE, LS, USI
- **Internationales Mentoring in den Pflegewissenschaften**  
Université BS
- **Mentoring Geografie/phil nat, Physik**  
Université BE (et FR), BS
- **Programmes de cours pour encourager les femmes et pour sensibiliser le monde académique aux questions de genre**  
Universités BE, BS, FR, LU, NE, SG, ZH
- **Journées d'information destinées aux gymnasiennes des branches scientifiques**  
Universités BE, FR
- **Wisegirls**  
Université de la Suisse italienne (direction), SUPSI
- **E-Mentoring**  
Université LU
- **Netz+**  
Université SG
- **femdat – Banque de données pour expertes en Suisse**  
Université BE (coordination), toutes les universités

## Encadrement des enfants

Les quelque 5 millions de francs disponibles jusqu'à fin 2005 ont permis à toutes les universités d'agrandir leurs crèches ou d'en créer de nouvelles, respectivement d'en acheter\*\*:

	nouvelles places	total
Bâle	10	32
Berne	17	47
Fribourg	7	42
Genève	33	*63
Lausanne	18	37
Lucerne	6	6
Neuchâtel	11	20
St. Gall	16	36
Suisse italienne**	12	12
Zurich	68	68
<b>Total places de crèche</b>	<b>198</b>	<b>363</b>

\* Etat en 2005: 115 places au total (financement: Uni + Ville de GE)

En plus, on a pu créer de nouveaux modèles flexibles de crèche, comme des encadrements pendant les vacances scolaires (BE, LS, ZH), des garderies à midi (BS) et des garderies d'urgence en cas de congrès, de séance ou de maladie (BS, FR, LS, ZH).

### Exécution du programme

Conférence universitaire Suisse (CUS)

### Planification, sélection des projets, suivi

Comité de pilotage Egalité des chances, qui comprend une déléguée de chaque université  
Présidente: Mme Katharina von Salis, professeure

### Coordination et contact

Gabriela Obexer-Ruff  
Conférence universitaire Suisse, Secrétariat général  
Sennweg 2, 3012 Berne, Téléphone +41 031 306 60 75  
gabriela.obexer-ruff@cus.ch, www.cus.ch

# Programme fédéral Egalité des chances entre femmes et hommes dans les universités 2000–2007

Un programme de la Confédération destiné à promouvoir l'égalité des chances entre femmes et hommes dans le monde académique, conformément au message sur l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie pendant les années 2000–2003 / 2004–2007.

*Handwritten signature: VUK.CUS*

## Pourquoi et comment ...

### ... le programme «Egalité des chances» apporte-t-il un soutien de la Confédération aux universités?

- En 1998, les femmes occupaient seulement 7% des chaires des universités suisses.
- D'ici fin 2006, le pourcentage des professeures devrait être d'au moins 14% – en 2005, elles étaient 12%.
- Si la Suisse entend demeurer concurrentielle et pouvoir se mesurer aux autres pays d'Europe et des USA, il faudrait que jusqu'en 2011, 25% au moins des chaires universitaires soient occupées par des femmes.

Pour atteindre cet objectif, un nouveau programme est en cours de préparation; il sera proposé dans le cadre du message formation, recherche et innovation (FRI) pour la période 2008–2011.

Comptant trois modules, le programme actuel dispose d'une enveloppe budgétaire de 16 millions de francs par période. Le Parlement en fixe le budget et les conditions – cadres dans le message relatif à l'encouragement de la formation, de la recherche et de la technologie (FRT); jusqu'à présent, il a autorisé deux périodes de contributions, l'une de 2000–2003 et l'autre de 2004–2007.

## Modules

### Module 1

1,1 million de francs par année

Le **Système d'incitation** entend encourager les universités à nommer davantage de professeures, en leur allouant un montant annuel calculé au prorata des professeures ordinaires et extraordinaires qu'elles auront engagées au cours de l'année académique. Cette somme est prévue pour compenser le surcoût qu'aura éventuellement occasionné la recherche de femmes universitaires, mais l'université reste libre de l'employer à sa guise.

### Module 2

±1,5 million de francs par année

Le module 2 permet d'introduire ou de développer le **mentoring** dans les universités suisses. Chaque université reçoit un montant fixe, des contributions variables ainsi que des contributions liées à des projets.

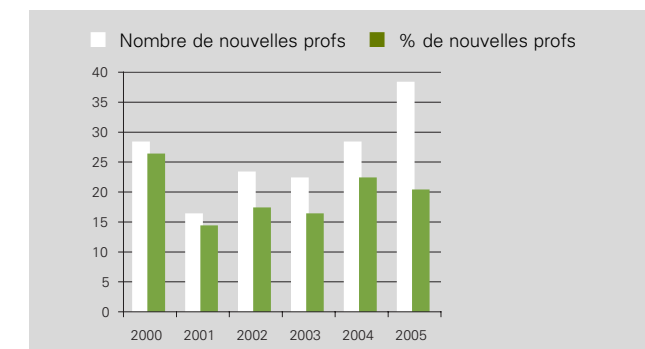
### Module 3

±1 million de francs par année

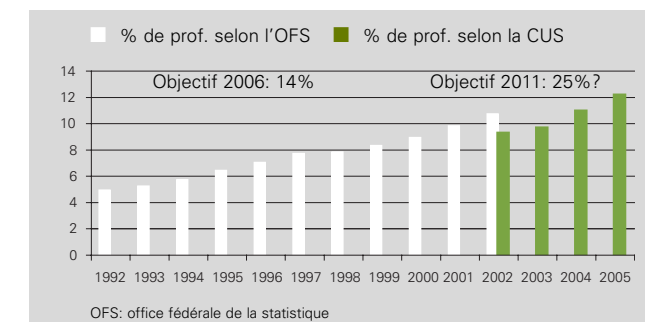
Pour développer les **structures d'accueil pour les enfants**, des montants fixes, des contributions variables ainsi que des contributions liées à des projets ont été octroyés durant la première période de contributions, comme dans le module 2. Dès 2004, des montants fixes et des contributions variables ont été investis directement dans les structures d'accueil pour les enfants ainsi que dans leur organisation.

## Système d'incitation

Les graphiques figurant ci-dessous indiquent le nombre de nouvelles professeures engagées ainsi que l'évolution du pourcentage des femmes dans le corps professoral des Universités suisses:



Graphique 1: Nombre de nouvelles professeures engagées.



Graphique 2: Pourcentage de femmes dans le corps professoral

Les fonds sont tous utilisés en vue de promouvoir l'égalité des chances. A titre d'exemple, signalons l'encouragement ciblé de la relève académique féminine (BS, LS, FR), le financement de services de l'égalité (GE, NE), la mise à disposition d'un budget pour les femmes nommées (BS, ZH), les études Genre (BE, FR, LU), mentoring en médecine (LS) et la mise en place d'un système de controlling de l'égalité (LU).